

Infos Pratiques :

Quand ?

du lundi 15 au vendredi 19 février 2021
dès 8h30 et jusqu'à 16h30

Combien ?

10 euros la semaine
par enfant

Où ?

Local ATL, cité de l'Amitié, rue de la Fleur
d'Oranger, rdc, à côté de l'ascenseur 5
1150 Woluwé Saint-Pierre

L'inscription est obligatoire,
par e-mail, et par ordre d'arrivée

Un rendez-vous sera donné pour le paiement

Le groupe est limité à 20 places

renseignements
au local ATL de Cap Famille

Inscriptions

à partir du lundi 1 février
dès 18h00 à
inscriptioncapfamille@outlook.com



CAP Famille A.S.B.L.
CAP Famille V.Z.W.

02/ 852 79 92

inscriptioncapfamille@outlook.com

www.capfamille.eu

facebook: Capfamille Asbl

CARNAVAL

2021

avec

CAP FAMILLE!!

Retrouvez le bonheur de voir vos enfants s'amuser avec les animations de Carnaval 2021 à Cap Famille !
Entre les jeux à l'intérieur, en promenade, les ateliers créatifs, culinaires, la carnavalesque "BOUM" et l'exceptionnelle "SORTIE SURPRISE", on s'occupe de divertir vos enfants !

PROGRAMME

LUNDI 15:

MATIN : Bienvenue-Jeux à l'extérieur

APRÈS-MIDI : Plaine de Jeux Parc Georges Henri

MARDI 16:

MATIN : Atelier artistique

APRÈS-MIDI : Sortie Surprise!!

MERCREDI 17:

MATIN : Atelier culinaire

APRÈS-MIDI : Atelier bricolage

JEUDI 18:

Sortie Surprise!!

VENDREDI 19:

MATIN : Préparation "BOUM"

APRÈS-MIDI : La "BOUM"

Remarques très Importantes :

- L'abonnement STIB est obligatoire
- Chaque jour, les enfants apportent leur petit déjeuner.
- Munissez vos enfants de vêtements pratiques, confortables qu'ils peuvent salir et adaptés à l'activité et au climat du jour.
- N'oubliez pas le pique-nique du midi et suffisamment à boire.
- Le programme peut être adapté ou modifié en fonction du climat, des imprévus.
- Un avis avec les informations précises vous sera distribué la veille des excursions.

INFO COVID 19

L'équipe se réfère au protocole gouvernemental concernant les activités non-résidentielles pour accompagner vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires et d'hygiène possibles.

Les enfants présentant des symptômes doivent rester à la maison, contacter le médecin traitant. Cap Famille doit être prévenu.